Sous la Halle à Massueville

Juin 2014

Résumé du procès-verbal de la séance du conseil
Communiqués
Offre d'emploi
Nouvelles de vos organismes
Nos places d'affaires

Saint Jean-Baptiste
Fête Nationale du Québec

Ne pas manquer la 39e édition de la
Saint-Jean-Baptiste
de Massueville et Saint-Aimé
Du 19 au 22 juin 2014
Informations auprès de Lucille : 450-788-2161
ou Serge : 450-788-2154
Dépliant inclus

Activité de financement au profit de la Fabrique de Saint-Aimé Massueville

Le dimanche 29 juin 2014 de 10 heures à 13 heures.

Détails à l'intérieur page 21

SUIVI DES TIRES DE MINI-TRACTEURS

Détails à l'intérieur page 29

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE MASSUEVILLE
Bureau municipal : 450 788-2957
Télécopieur : 450 788-2050
Courriel : massueville@pierredesaurel.com
Site Web : www.massueville.net
Fière d'appartenir à la MRC Pierre-De Saurel

CONSEIL MUNICIPAL	Téléphone
Denis Marion, maire	788-2174
Stéphane Brouillard, conseiller no 1	788-2450
Nicole Guilbert, conseillère no 2	788-3125
Gilles Lapierre, conseiller no 3	788-2285
Nathalie Parent, conseillère no 4	788-2056
Richard Gauthier, conseiller no 5	788-3350
Matthieu Beauchemin, conseiller no 6	788-3939

Services	Responsable	Téléphone
Urgence (ambulance, police, incendie…)		911
Directrice générale	France Saint-Pierre	788-2957
Inspecteur municipal	Denis Desrosiers	788-2957
Inspecteur en bâtiment	Xavier Rajotte	788-3439
Directeur service incendie	Christian Desrosiers	788-2873
Location école	François Beaupré	788-3342
Presbytère de Saint-Aimé	Jacques Desrosiers	788-2203
Bibliothèque	Claire Montplaisir	788-3120
École Christ-Roi	Julie Durand (dir.)	788-2208
Loisirs Saint-Aimé et Massueville	Marie-Soleil Gaudreau	788-2215
Comité St-Jean-Baptiste	Lucille Bernier	788-2161
FADOQ	Pierrette Champagne	788-2576
Comité d'embellissement	Sylvie Rodier	788-2273
Cercle des fermières	Francine Nadeau	788-2674
Comité du Parc	Maria Libert	788-2146
Ô Chalet Aimé Massue	Isabelle Berthiaume	450 881-1324
(Garderie d'âge scolaire)		
Fête des récoltes	Louis Fillion	788-2065
Route des épouvantails	Françoise Beaulac	788-3452
Tour cycliste	Simon Lavallée	788-2633
Coop de santé	**Barbara Hofer**	**788-2260**
OMH de Massueville	Lise Poirier	788-2403
Sécurité canine provinciale		**1 819 221-2033**

Comité de développement touristique et culturel (CDTC)
www.village-massueville.com

Compte rendu de la séance ordinaire du 2 juin 2014

À leur séance, les membres du Conseil ont résolu

- D'ACCEPTER de payer la base de béton pour la colonne Morris dans le parc au Carré Royal comme demandé par le CDTC, au coût estimé de 200 $, conjointement avec la municipalité de Saint-Aimé et conditionnellement à ce que le Comité du parc soit d'accord.

- DE RETENIR les services de Pavage 132 au coût de plus ou moins 20 520 $ plus les taxes applicables, pour faire la réparation de l'asphalte dans les rues du Village de Massueville.

- D'APPROUVER l'offre d'emploi pour le poste *Responsable des travaux de voirie, aqueduc et égout* et de la publier dans le prochain journal municipal de Massueville et de Saint-Aimé, sur le site Web des municipalités et sur le site d'emploi Québec;

- QUE le responsable des travaux de voirie de la municipalité de Massueville prenne en charge l'entretien du gazon de l'OMH au coût de 350 $;

- D'ACCORDER un montant de 600 $ au propriétaire du 230, rue Saint-Louis, tel que recommandé par l'ingénieur, étant donné que sa dalle de béton qui sert de perron s'est fissurée à la suite des travaux de réfection sur la rue Saint-Louis.

La prochaine séance du Conseil

La prochaine séance du Conseil municipal de Massueville aura lieu **le mardi 7 juillet 2014 à la Sacristie**, située au 846, rue de l'Église à Massueville, à compter de 19h30.

On vous attend en grand nombre!!

Heures d'ouverture du bureau municipal

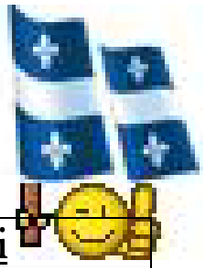

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
9h00à 1200	9h00 à 12h00	9h00 à 12h00	9h00 à 12h00
13h00 à 16h00	13h00 à 16h00	13h00 à 16h00	13h00 à 17h00

Le mardi 24 juin et lundi 30 juin le bureau sera fermé.

OFFRE D'EMPLOI

Responsable des travaux de voirie, aqueduc, égout

Située à environ 25 km de la ville de Sorel-Tracy, le Village de Massueville est une municipalité dynamique et en pleine expansion. Elle compte aujourd'hui 527 citoyens pour un territoire de 1.4 km. Actuellement, nous sommes à la recherche d'une personne au poste de "Responsable des travaux de voirie, d'aqueduc et d'égout sanitaire et pluvial".

Type de poste

Permanent à l'année, temps plein.

Sommaire des tâches :

Sous l'autorité du directeur général et secrétaire trésorier, la personne occupant le poste de responsable des travaux de voirie, aqueduc et égout, est responsable de maintenir en bon état de fonctionnement la machinerie et veille à l'entretien des bâtiments, des infrastructures et des espaces public et verts de la municipalité, permettant, ainsi, d'optimiser l'efficacité opérationnelle de l'organisation. Il est aussi responsable aux travaux de déneigement des bornes fontaine. Il peut être amené à apporter un soutien technique aux organismes reconnus par la Municipalité du Village de Massueville.

Plus généralement, le candidat devra être en mesure d'effectuer toutes autres tâches connexes que peut lui confier son supérieur et d'assumer toutes autres tâches prévues par la Loi.

PROFIL DE COMPÉTENCES

Formation académique:

- Diplôme de secondaire V souhaité

Expérience :

- Deux (2) ans d'expérience pertinente

Exigences

- Permis de conduire de classe V
- Bon dossier de conduite
- Être capable d'exécuter de divers travaux manuel;
- Avoir des connaissances en construction d'infrastructures (aqueduc, égout, voirie, bâtiments, etc.) serait un atout;
- Démontrer des habilités de base en informatique.

Habiletés et qualités professionnelles

- Autonomie, initiative
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Discernement, jugement

- Discrétion
- Habiletés relationnelles
- Démontrer de la flexibilité et une bonne capacité d'adaptation aux changements et urgences, un bon esprit novateur, un bon sens du service à la clientèle et du partenariat

Particularité

La personne responsable des travaux de voirie, aqueduc et égout devra être disponible pour répondre aux urgences en dehors des heures de travail régulières en cas d'urgence.

Commentaires

Le masculin est employé dans le seul but d'alléger le texte. La Municipalité du Village de Massueville souscrit au principe d'égalité en matière d'emploi.

Si ce défi vous intéresse, veuillez faire parvenir, votre curriculum vitae et une lettre expliquant vos motivations pour le poste d'assistant à la voirie et aux infrastructures au plus tard le 26 juin 2014 à 12 h00 à l'adresse suivante :

Poste « responsable des travaux de voirie aqueduc et égout
Municipalité du Village de Massueville
881, rue Royale
Massueville (Québec) J0G 1K0
Courriel : massueville@pierredesaurel.com
Télécopieur : (450) 788-2050

Nous vous remercions à l'avance de votre candidature et seules les personnes sélectionnées pour une rencontre seront contactées.

CONDITIONS SALARIALES

La rémunération sera établie en fonction des qualifications, scolarité et expérience du candidat.

Site Web : www.massueville.net

Saviez-vous que….

Collectes domestiques à toutes les semaines**.** La collecte sélective **se fait à toutes les 2 semaines.**
Déposez simultanément avant 6 h vos bacs vert et bleu.

<u>Collectes sélectives</u> <u>(bac bleu) et</u> <u>des ordures (bac vert)</u>

MERCREDIS	
Collecte sélective	
11 juin 2014	9 juillet 2014
25 juin 2014	23 juillet 2014

Prochaines collectes des encombrants : le 9 juillet et 6 août 2014.
Pour plus de détails, visitez notre site Web au www.massueville.net

Grand ménage avant les festivités de la Fête nationale du Québec

La Municipalité de Massueville demande la collaboration des citoyens pour faire le grand ménage de leur terrain. En effet, un petit coup de balai sur vos trottoirs en enlevant toute la végétation qui y pousse et dans la rue serait apprécié.
Ce service ne fait pas encore partie de votre compte de taxes….

Récupération des piles

Soucieuse de protéger l'environnement, la Municipalité invite les citoyens à récupérer les piles. Venez les déposer au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Branches d'arbres et haies qui empiètent sur les trottoirs

On peut remarquer qu'à certains endroits les trottoirs sont partiellement obstrués par une haie ou arbuste, réduisant ainsi l'espace pour la circulation des piétons.

Il est important que l'entretien de vos plantations se fasse de façon à ce qu'elles n'empiètent d'aucune façon sur le trottoir municipal. Également, assurez-vous qu'il y a un dégagement d'au moins 8 pieds de hauteur entre le trottoir et le début des branches de vos arbres en tout temps. Si votre propriété est située à une **intersection**, faites en sorte que vos plantations **ne nuisent pas à la visibilité** des piétons et des automobilistes.

Après tout c'est une simple question de SÉCURITÉ!

Collecte des encombrants ou objets volumineux

Matières admissibles	Matières refusées
• Meubles et matelas • Baignoires, évier, lavabo et bols de toilette • Toiles de piscines enroulées et attachées • Électroménagers à l'exception des appareils de réfrigération et de climatisation ainsi que les déshumidificateurs* • Appareils électroniques et informatiques • Branches d'une longueur de 1.5 m et d'un diamètre inférieur à 5 cm. Les branches doivent être attachées en fagots n'excédant pas 25 kg. • Tapis enroulés d'une longueur de 1.5 m et d'un diamètre inférieur à 35 cm • Plastiques agricoles entachés de terre (s'ils sont propres, ils peuvent être ramassés avec les matières recyclables, les mettre à côté des bacs bleus) • Bicyclettes • Barbecue sans la bonbonne de propane	• matériaux de construction (y compris les portes et les fenêtres), • pièces d'autos (y compris les pneus), • Appareils de réfrigération, de climatisation ainsi que les déshumidificateurs. • sacs et boîtes. **M.R.C. de Pierre-De Saurel : Informations au 450-743-2703**

MRC DE Pierre-De Saurel

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Le Conseil de la MRC vous informe

L'agrile du frêne – Agir pour mieux prévenir

Sorel-Tracy, le 7 mai 2014 – Lors de la séance du 9 avril dernier, les membres du Conseil de la MRC ont exprimé leurs appréhensions quant à l'envahissement de l'agrile du frêne. Un insecte ravageur originaire d'Asie orientale qui cause de graves dommages aux frênes. « Je crois important d'informer les citoyens du phénomène afin de minimiser les risques de propagations », soulignait le conseiller régional, et maire de Saint-Joseph de Sorel, Olivar Gravel. C'est à la suite d'une lettre reçue de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) indiquant que la MRC de Pierre-De Saurel est maintenant en zone réglementée depuis le 1er avril dernier que les maires ont discuté de ce sujet. Ce que cela signifie concrètement, c'est que le déplacement de bois de toutes les espèces (bois de chauffage, matériaux d'emballage, copeaux, etc.) ne devrait pas sortir de cette zone à moins d'une permission écrite de l'ACIA.

Premières apparitions

C'est en 2002 qu'on voit pour la première fois l'agrile du frêne. Cet insecte avait alors causé bien des dommages dans le Sud-Ouest ontarien, l'état du Michigan ainsi que les États avoisinants. D'ailleurs, Greg Wolff, chef de la protection des végétaux à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), explique que « l'agrile du frêne est un ravageur très destructeur, qui a tué des millions de frênes en Ontario et au Québec. Il constitue une menace économique et environnementale pour les régions urbaines et forestières de l'Amérique du Nord. L'agrandissement de la zone réglementée permettra principalement à l'ACIA de limiter la propagation de l'agrile du frêne dans d'autres régions *du Canada ».*

Propagation

Malgré sa petite taille, l'agrile du frêne peut voler sur plusieurs kilomètres. Cependant, un facteur non négligeable quant à sa propagation reste le transport du bois de chauffage, du matériel de pépinière, des arbres, des billes, du bois non écorcé et des copeaux de bois ou d'écorce. Donc, il est facile d'en conclure que l'humain est le vecteur le plus important dans le cadre de ses activités commerciales. De plus, juste le fait de déplacer son propre bois de chauffage au chalet, par exemple, est un risque quant à la propagation de l'agrile du frêne.

Impacts

Selon ce que l'on peut lire sur le site Web de l'ACIA, « depuis la première découverte du ravageur en Amérique du Nord en 2002, l'agrile du frêne a tué des dizaines de millions de frênes au Canada et aux États-Unis et a coûté des dizaines de millions de dollars aux propriétaires, aux ordres de gouvernement et à l'industrie ». Par exemple, il ne suffit que de penser aux coûts concernant l'abattage ou l'élagage des spécimens infectés; ces frais peuvent grimper assez rapidement pour une municipalité.

Signes d'infections

Pour mieux reconnaître un arbre infecté par l'agrile du frêne, il y a certains signes qui ne trompent pas :

- Éclaircissement de la couronne de l'arbre;
- Diminution de la densité du feuillage;
- Traces laissées par l'insecte adulte lorsqu'il se nourrit des feuilles;`

- Prolifération de gourmands sur le tronc ou les branches;
- Fentes verticales sur le tronc;
- Petits trous de sortie en forme de « D »;
- Galeries (en « S ») sous l'écorce remplies de sciure fine.

© ACIA

© Joseph O'Brien, USDA Forest Service

« Notre rôle, en tant qu'élus de la MRC située en zone réglementée depuis peu, est surtout d'informer les citoyens et les sensibiliser au phénomène », indiquait Claude Pothier, préfet de la MRC de Pierre-De Saurel.

L'ACIA invite les citoyens à les contacter s'ils observent ces signes d'infestations ou s'ils veulent transporter du bois de chauffage, par exemple. De plus, pour de plus amples renseignements, il ne faut pas hésiter à contacter l'Agence au 1 (866) 463-6014 (sans frais) du lundi au vendredi entre 8 h et 16 h. De plus, il est également possible de consulter le site Internet au www.inspection.gc.ca/phytoravageurs. Un autre site Internet est aussi disponible. Il s'agit du Conseil québécois des espèces exotiques envahissantes au www.agrile.cqeee.org.

Source : Maxime Salois
Coordonnateur aux communications MRC de Pierre-De Saurel
450 743-2703, poste 227
msalois@pierredesaurel.com

IMPORTANT

Tout citoyen qui désire procéder à la fermeture de l'eau à la maison ou à tout autre emplacement doit faire la demande auprès de la Municipalité afin que notre inspecteur municipal ou un employé de la régie d'aqueduc procède à la fermeture de la boîte de service (bonhomme).

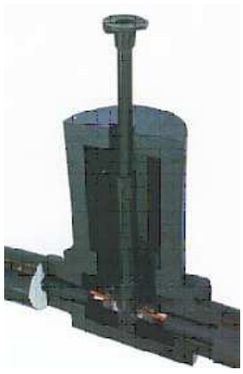

Nous vous invitons à vous joindre à notre groupe sur Facebook. Vous n'avez qu'à entrer **« Maire de Massueville ».** Si vous êtes résident de Massueville, vous pouvez me demander de joindre le groupe. Quelques fois par semaine, je donne de l'information sur ce que je fais, comme maire, dans la municipalité. Je tente l'expérience pour avoir la possibilité de vous joindre plus facilement. Si ça vous intéresse, ne vous gênez pas!

Permis de construction et de rénovation

Pour rencontrer monsieur Xavier Rajotte, inspecteur en bâtiment, vous devez prendre rendez-vous à la mairie au 450 788-3439.

Monsieur Xavier Rajotte est disponible tous les mardis matin de 9h00 à 12h00.

VACANCES : M. Rajotte sera en vacances du 21 juillet au 4 août 2014 inclusivement.

La Municipalité de Massueville tient à vous informer que tout travail de rénovation ou de construction nécessite l'obtention d'un permis de réparation (pour les rénovations, toitures, etc.) ou d'un permis de construction (agrandissement, remise, garage, etc.) avant la réalisation des travaux projetés. Veuillez vous présenter au bureau municipal ou téléphoner à la Municipalité pendant les heures d'ouverture pour l'obtention du permis.

Programmes d'aide à la rénovation ou à l'adaptation de domicile

La MRC de Pierre-De Saurel offre des programmes de rénovation ou d'adaptation de domicile pour permettre aux ménages à faible revenu d'effectuer des travaux sur leur résidence.

RénoVillage

(Aide financière pouvant atteindre 10 000$)

- Être propriétaire-occupant d'une maison ou d'un logement (duplex) ayant une valeur uniformisée inférieure à 90 000 $ (selon le compte de taxes municipales 2012);
- Avoir un revenu du ménage inférieur à 36 300 $ (le pourcentage d'aide varie selon le revenu et le nombre de personne composant le ménage);
- Pour les propriétés situées sur le territoire de la ville de Sorel-Tracy : seules les propriétés desservies par un seul service (aqueduc OU égout) sont admissibles;
- Ne jamais avoir bénéficié de la subvention du programme RénoVillage.

Adaptation de domicile (PAD)

(Aide financière à partir de : 16 000$ / personne admissible)

- Avoir un handicap nécessitant des travaux d'adaptation de domicile;
- D'autres conditions s'appliquent

Pour plus d'informations :
Benoit Jolicoeur, T. P.
MRC de Pierre-De Saurel
450 743-2703, poste 228

MRC de Pierre-De Saurel

SCHL CMHC
AU CŒUR DE L'HABITATION

Société d'habitation Québec

Installer sa piscine sans faire de vagues

Avec l'arrivée de l'été, plusieurs songent à faire l'achat d'une piscine. Il est important de savoir que la réglementation municipale prévoit des normes à respecter concernant la sécurité et l'implantation d'une piscine.

Sécurité

La piscine ne doit pas être située sous une ligne ou un fil électrique. Une piscine creusée, une piscine hors-terre dont les parois extérieures sont inférieures à 1,2 mètre (4 pieds) ou une piscine démontable dont les parois extérieures sont inférieures à 1,4 mètre (4 pieds 7 pouces) doit être entourée d'une clôture d'au moins 1,2 mètre (4 pieds) de hauteur afin d'empêcher tout accès. La porte de la clôture doit être munie d'un système de fermeture et de verrouillage automatique. Les éléments de la clôture ne doivent pas être espacés de plus de 10 centimètres (4 pouces). Les parties horizontales de la clôture doivent être conçues de manière à empêcher l'escalade. Une piscine dont la profondeur d'eau est de moins de 60 centimètres (2 pieds) n'a pas à être entourée d'une clôture.

Dans le cas d'une piscine hors terre rattachée à une terrasse (*deck*), la partie ouvrant sur la piscine doit être protégée par une clôture ayant les mêmes caractéristiques que celles mentionnées plus haut. Lorsque l'accès à une piscine hors terre se fait à l'aide d'une échelle, celle-ci doit être munie d'une portière de sécurité qui se referme et se verrouille automatiquement. Afin d'empêcher un enfant de grimper pour accéder à la piscine, le système de filtration d'une piscine hors terre doit être situé à une distance minimale de 1 mètre (3 pieds 3 pouces) de la paroi de la piscine. Cette norme ne s'applique pas dans le cas où le système de filtration est installé sous une terrasse (*deck*) ou dans un bâtiment.

Localisation

Toute piscine, y compris une piscine installée de manière saisonnière (ex. piscine gonflable), doit être située dans la cour latérale ou arrière de l'habitation (la piscine ne doit pas excéder la façade de la maison). Elle doit également être située à une distance minimale de 1 mètres (3 pieds 3 pouces) de toute ligne de propriété et à au moins 90 centimètres (3 pieds) de tout bâtiment.

Pour terminer, il est important de savoir que l'installation d'une piscine permanente ou d'une piscine démontable (ex. piscine gonflable) **requiert l'émission d'un permis** par la municipalité.

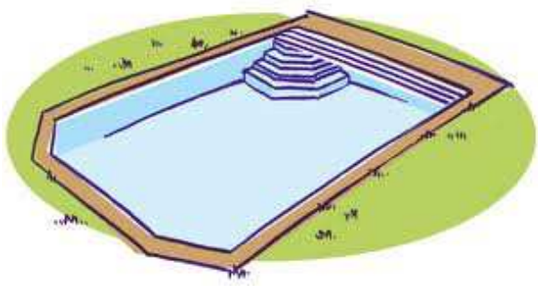

Pour toute information supplémentaire, communiquez avec l'inspecteur en bâtiment et en environnement, lequel est présent les mardis avant-midi au bureau municipal, pour répondre à vos questions. Vous pouvez également consulter le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles (chapitre S-3. 1.02, a. 1) sur internet.

Quelques conseils de Fine Goutte

Quand un robinet fuit, c'est souvent à cause de l'usure d'une rondelle d'étanchéité qui coûte quelques sous à remplacer. La plupart des quincailleries offrent des trousses de réparation pour robinet, avec instructions illustrées.

Quelques réparations pour épargner

Une toilette qui continue de couler après qu'on a actionné la chasse d'eau peut gaspiller, si la fuite est importante, jusqu'à 200 000 litres en une seule année! Pour déterminer si votre toilette coule, versez deux ou trois gouttes de colorant alimentaire dans le réservoir à l'arrière de la toilette; si l'eau de la cuvette devient colorée après quelques minutes, c'est qu'il y a une fuite.

À l'intérieur du réservoir de la toilette

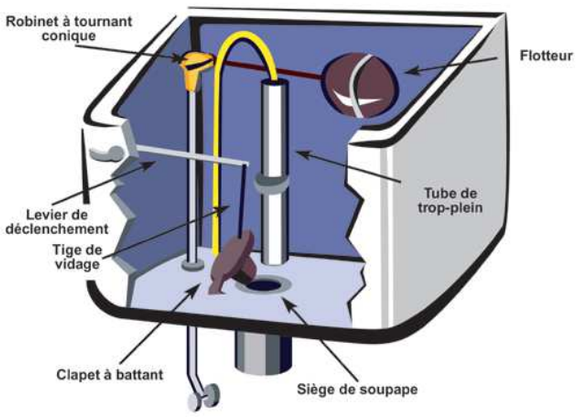

Dans une toilette, les fuites sont souvent attribuables à l'un des problèmes suivants : mauvaise position du robinet de chasse ou du robinet à clapet sur son siège; tiges de levage tordues ou mal alignées; corrosion du siège de soupape. Tous ces problèmes peuvent être corrigés facilement et à peu de frais. Pour atteindre le siège de soupape qui entoure la sortie d'eau au fond du réservoir, il vous faut d'abord vider celui-ci en fermant le robinet d'arrivée sous le réservoir, puis actionner la chasse d'eau en pesant sur le levier de déclenchement jusqu'à ce que le réservoir soit complètement vide. Ensuite, en écartant le robinet de chasse ou à clapet, sablez le siège de soupape corrodé ou gauchi avec un morceau de toile d'émeri. Cependant, si l'eau fuit à la base même de la toilette, là où celle-ci repose sur le plancher, faites appel à un spécialiste.
Pour réduire la consommation d'eau de votre toilette, installez l'un des nombreux dispositifs maintenant disponibles chez votre détaillant d'articles de plomberie ou de quincaillerie.

SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF RURAL
DISPONIBLE DANS VOTRE MUNICIPALITÉ

Transport du lundi au samedi, de 7 h à 23 h 30 et le dimanche et les jours fériés, de 9 h à 23 h 30

Tarifs de 3 à 6 $ par déplacement, selon la destination (plus de 25 points de chute sur le territoire de la MRC)

Réservation obligatoire la veille du départ avant midi

SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF RÉGIONAL DE LA MRC de Pierre-De Saurel

Pour plus d'information :
WWW.MRCPIERREDESAUREL.COM/TRANSPORTMRC
450 746-7827
1 855 751-7827

RAPPEL

La municipalité de Massueville désire vous faire un rappel sur certaines clauses de sa règlementation

Feux à ciel ouvert

Selon le règlement RM 460 art. 8.1 : Nul ne peut, sur un territoire public ou privé, allumer ou maintenir allumé un feu de matières plastiques, caoutchouc ou autres, d'où émane une fumée polluante dans l'atmosphère.

Art. 8.2 : Nul ne peut allumer ou maintenir allumé un feu en plein air sans permis pour la destruction de bois, branches, feuilles ou herbe coupée ou pour le nettoyage d'un terrain.

Art. 8.3 : Nul ne peut allumer ou maintenir allumé un feu de joie en plein air sur un terrain privé sans permis. L'alinéa précédent ne s'applique pas aux feux de bois à des fins récréatives ou familiales sur un terrain privé, allumés et maintenus allumés dans un **foyer sécuritaire et spécialement conçu à cet effet,** sous la surveillance d'un adulte jusqu'à ce qu'ils soient éteints.

Art. 8.4.1 : Nul ne peut maintenir allumé un feu qui nuit aux voisins par le dégagement de fumée ou d'odeur. Ce feu doit être éteint sans délai.

Art. 8.4.2 : Nul ne peut allumer ou maintenir allumé un feu aux endroits qui ne sont pas sécuritaires, et ce, aussi longtemps que les conditions du présent règlement ne sont pas respectées.

Quiconque contrevient aux dispositions de ces articles commet une infraction et est passible, en plus des frais, d'une amende de 110 $.

REGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

932, rue du Centre
Saint-Jude (Québec) J0H 1P0
Téléphone: 450 792-2001
Télécopieur: 450 792-2195
rarc@mrcmaskoutains.qc.ca

AVIS IMPORTANT
AIDEZ-NOUS À DÉTECTER DES FUITES

La Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, en collaboration avec les municipalités, demande à chacun des propriétaires dont l'entrée d'eau est en tuyau de plastique (carlon) d'apporter une attention particulière à la tuyauterie d'aqueduc installée de l'intérieur de votre propriété jusqu'à la valve de fermeture d'eau. Cette dernière est située entre votre immeuble et la conduite d'eau principale de la municipalité.

Une pompe submersible qui fonctionne quand le terrain est sec ou en période de canicule, ce n'est pas normal?

Donc, si vous apercevez de l'eau sur votre terrain et que cette situation vous semble anormale, veuillez communiquer avec votre municipalité ou avec la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre au 450-792-2001.

COMPTEUR D'EAU

Pour déterminer s'il y a une fuite d'eau à votre domicile, utilisez votre compteur. Celui-ci affiche la quantité d'eau utilisée, en temps réel, en mètres cubes :

1. Notez les chiffres mobiles affichés sur votre compteur avant d'aller vous coucher ou de quitter pour le travail, c'est-à-dire lorsqu'il n'y aura pas d'utilisation d'eau pour quelques heures.
2. Au matin ou à votre retour du travail, avant les douches et l'utilisation de la toilette, refaites une lecture du compteur.
3. Comparer vos deux lectures : ◦ si les chiffres n'ont pas changé, c'est qu'il n'y a pas de fuite.

Si vos deux lectures sont différentes, de l'eau a nécessairement été utilisée entre la première et la deuxième lecture. Une fuite est donc à suspecter. Il ne reste plus qu'à déterminer l'origine.

VOUS N'AVEZ PAS ACCÈS À VOTRE COMPTEUR D'EAU?

1. Lorsque tout est calme, fermez les robinets et les appareils qui utilisent de l'eau. S'il y a une fuite, vous pourriez entendre un léger écoulement continuel.
2. Fermez ensuite le robinet d'entrée d'eau de votre domicile et, si vous n'entendez plus ce bruit, c'est le signe qu'il y a bien une fuite. Il est alors nécessaire de vérifier la tuyauterie pour en découvrir la cause exacte.

La plupart des fuites sont dues à une toilette défectueuse. Pour savoir si votre toilette génère une fuite, mettez quelques gouttes de colorant alimentaire dans le réservoir. Si, après 15 minutes, l'eau de la cuvette est colorée, c'est qu'il y a une fuite entre le réservoir et la cuvette.

Rappelons toutefois que l'eau est une ressource indispensable, mais non renouvelable. Il est donc important de consommer judicieusement l'eau potable au quotidien afin de préserver nos réserves d'eau et diminuer le volume d'eau à traiter avant et après utilisation.

Merci de votre collaboration.

AVIS IMPORTANT

La Régie d'Aqueduc Richelieu Centre demande la collaboration des résidents de la municipalité à l'effet de consommer l'eau potable de façon **modérée** durant cette période de grandes chaleurs.

Tenant compte que l'eau potable est un élément essentiel à notre vie, il est donc important que chacun l'utilise au **minimum**, surtout à l'extérieur (retarder le lavage de l'auto, éviter le lavage de la cour asphaltée ainsi que l'arrosage de la pelouse, restreindre l'arrosage des fleurs, etc. …).

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION!

TRUCS ET ASTUCES

Par quelques gestes simples, il est possible de diminuer votre consommation d'eau. Sans modifier beaucoup nos habitudes ou l'équipement en place, nous pouvons réduire d'au moins 40% notre consommation d'eau à la maison et au travail.

À l'intérieur	**À l'extérieur**
Placez un pichet d'eau au réfrigérateur. Vous éviterez ainsi de laisser couler l'eau pour qu'elle devienne froide. Lavez les fruits et les légumes dans un évier partiellement rempli d'eau et vous économiserez jusqu'à 5 litres d'eau chaque fois. Installez un aérateur à faible débit à votre robinet. Vous réduirez de 50% le débit sans perte de pression. Prenez une douche de 5 minutes au lieu de 15 minutes, vous économiserez jusqu'à 200 litres d'eau. Fermez l'eau lorsque vous vous brossez les dents, lavez le visage ou rasez, vous économiserez ainsi jusqu'à 12 litres d'eau chaque minute. Vérifiez que le réservoir de votre toilette ne fuit pas. Versez du colorant alimentaire dans le réservoir et si l'eau de la cuvette se colore, il y a une fuite! Ne jetez pas l'eau lors du nettoyage de votre aquarium, utilisez-la pour arroser vos plantes. Il s'agit d'un bon engrais puisqu'elle est riche en azote et en phosphore.	Lavez vos voitures avec un seau d'eau plutôt qu'avec un boyau d'arrosage, vous économiserez jusqu'à 300 litres d'eau. Installez un baril collecteur d'eau de pluie pour laver vos terrasses, faire votre jardinage, arroser vos pelouses; vous économiserez jusqu'à 6 000 litres d'eau par année. Troquez le boyau d'arrosage contre le balai pour nettoyer l'asphalte de votre stationnement. Sauf en temps de canicule, arrosez votre pelouse et votre jardin en matinée ou en soirée. Vous éviterez ainsi que 40% de votre eau d'arrosage s'évapore. Par temps sec, gardez votre herbe à 6 ou 7 centimètres de longueur, elle retiendra mieux l'eau. De plus, laissez l'herbe coupée sur la pelouse, elle sera plus résistante à la sécheresse et sera fertilisée. Couvrez votre piscine d'une toile solaire pour empêcher l'évaporation de l'eau.

Tuer ou blesser des animaux

L'article 445.1 du *Code criminel*

445. (1) Commet une infraction quiconque volontairement et sans excuse légitime, selon le cas :

a) tue, mutile, blesse, **EMPOISONNE** ou estropie des chiens, chats, oiseaux ou animaux qui ne sont pas des bestiaux et qui sont gardés pour une fin légitime;

b) **place du poison** de telle manière qu'il puisse être facilement consommé par des chiens, oiseaux ou animaux qui ne sont pas des bestiaux et qui sont gardés pour une fin légitime.

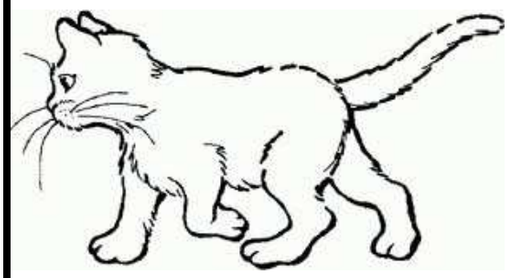

Peine

(2) Quiconque commet l'infraction visée au paragraphe (1) est coupable :

a) soit d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement maximal de cinq ans;

b) soit d'une infraction punissable sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire et passible d'une amende maximale de dix mille dollars et d'un emprisonnement maximal de dix-huit mois, ou de l'une de ces peines.

PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX

Le propriétaire ou le gardien d'un chien est tenu de ramasser immédiatement, et en tout temps, les matières fécales produites par l'animal. De plus, il doit s'assurer d'avoir en sa possession, lors de ses promenades quotidiennes, les moyens appropriés (ex. sac à déchets) pour enlever et disposer des matières fécales.

Ramasser les matières fécales de son animal :

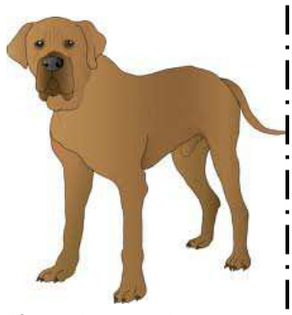

- C'est faire preuve d'un comportement responsable puisque cela permet d'éviter que les enfants soient exposés à des infections bactériennes.
- C'est contribuer à la préservation d'un environnement propre.
- C'est poser un geste qui ne peut qu'améliorer l'opinion publique quant à la propreté de la Ville mais également à l'endroit de ces bêtes et de leurs propriétaires.

Nous vous remercions de votre collaboration et désirons vous rappeler que pour des questions sur les animaux errants, vous pouvez contacter Sécurité canine provinciale au numéro de téléphone suivant : 819 221-2033 en laissant un message détaillé sur la boîte vocale.
Pour une urgence les samedis et dimanches, contactez la Sûreté du Québec.

Cliniques de prélèvements

Veuillez prendre note : pour que l'infirmière accepte de faire vos prélèvements, nous devons avoir reçu votre prescription à la clinique de la Coop Santé Jean-Jacques-Falardeau au moins 1 jour avant la date prévue.

Vous pouvez nous faxer la prescription au numéro suivant : **450 788-2269** ou nous l'apporter à la réception de la **Coop Solidarité Santé Jean-Jacques-Falardeau, au 846 rue de l'Église, Massueville.**

Important : si vous télécopiez votre prescription :

Votre numéro de dossier à l'hôpital Hôtel-Dieu de Sorel (carte rouge) ou votre numéro d'assurance maladie (carte RAMQ) doit obligatoirement être inscrit sur votre prescription.

Vous devez de plus nous informer de la date de votre présence/**municipalité** ainsi que votre **numéro de téléphone**.

846, rue de l'Église à Massueville

POUR LES MEMBRES SEULEMENT -TOUS LES MERCREDIS MATIN À PARTIR DE 7H00 SUR RENDEZ-VOUS

Tous les premiers jeudis du mois pour tous *

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct	Nov.	Déc
Fermé	6	6	3	1	5	3					

Salle Léo-Théroux à Yamaska

Tous les deuxièmes jeudis du mois pour tous *

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct	Nov.	Déc
9	13	13	10	8	12						

Municipalité de Saint-David, 11 de la Rivière-David

Tous les troisièmes jeudis du mois pour tous *

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct	Nov.	Déc
16	20	20	17	15	19	3					

***À partir de 8h00**

Juin 2014

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1-Messe à 10h30 Dîner de la fête des mères et des pères au local du club FADOQ	2- Séance du conseil à 19h30, à la Sacristie	3- Messe à 8h30	4-	5- Clinique de prélèvements	6-	7-
8-	9-	10- Messe à 8h30	11- Bingo au local du club FADOQ à 19h00	12-	13-	14-
15- Messe à 10h30	16- 2e versement des taxes municipales	17- Messe à 8h30-	18-	19-	20-	21-
22- Messe à 10h30	23-	24- Messe à 8h30 Bureau fermé	25-	26-	27-	28-
29- Messe à 9h00 Brunch de la Fabrique Tires mini-tracteurs	30- Bureau fermé					

Juillet 2014

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		1- Messe à 8h30	2- Club FADOQ-Activités et souper sous la halle à 13h00	3- Clinique de prélèvements	4-	5-
6-	7- Séance du conseil à 19h30, à la Sacristie	8- Messe à 8h30	9- Bingo au local du club FADOQ à 19h00	10-	11-	12-
13- Messe à 10h30	14-	15- Messe à 8h30-	16-	17-	18-	19-
20-	21-	22- Messe à 8h30	23-	24-	25-	26-
27- Messe à 10h30	28-	29- Messe à 8h30	30-	31-		

Sûreté du Québec

MRC de Pierre-De Saurel

Chronique policière

Juin 2014

Cellulaire et texto au volant

Le cellulaire

L'utilisation du cellulaire au volant détériore la performance du conducteur, particulièrement en ce qui a trait aux tâches cognitives et visuelles, et augmente significativement le risque d'accident.

De plus, l'utilisation du cellulaire en conduisant augmente les risques de commettre des infractions au Code de la sécurité routière (brûler un feu rouge, rouler au-delà de la limite de vitesse affichée, ne pas respecter un arrêt obligatoire, ne pas respecter les priorités d'autres usagers de la route, etc.).

Les textos

Texter au volant est tout aussi dangereux que de parler au cellulaire. Ces deux comportements affectent négativement des tâches impliquant la vision, l'activité mentale et la coordination.

Selon une étude réalisée auprès des conducteurs de véhicules lourds, texter en conduisant augmente le risque d'accident, puisque le conducteur quitte la route des yeux de 4 à 6 secondes. À une vitesse de 90 km/h, c'est comme traverser un terrain de football les yeux fermés.

Saviez-vous que le conducteur qui tient en main un tel appareil est présumé en faire usage. Le seul fait de tenir en main un cellulaire tout en conduisant, peu importe l'utilisation qui en est faite, est une infraction. C'est d'ailleurs pourquoi il est aussi interdit de lire ou d'écrire des messages textes.

Une personne qui tient en main un appareil ayant une fonction cellulaire est passible d'une amende de 120$ incluant les frais et 3 points d'inaptitude peuvent être ajouté à son dossier de conduite.

Le piéton

L'une des principales causes d'accident chez les piétons est la distraction. Ainsi, l'utilisation d'un téléphone cellulaire rend le piéton vulnérable aux accidents parce qu'il est moins attentif à son environnement.

Conseils de sécurité

- Avant de prendre la route, éteignez votre cellulaire.

- Si vous devez utiliser votre cellulaire, pour le faire en toute sécurité, immobilisez-vous dans un endroit où le stationnement est autorisé et où il est possible de le faire en toute sécurité, comme sur le bord d'une route où la vitesse maximale permise est de moins de 70 km/h, dans un stationnement ou dans une aire de service.
- Vous pouvez demander à vos passagers de prendre les appels, de lire ou d'écrire les messages textes à votre place.
- Si la tentation vous semble trop forte, avant de prendre la route, déposez votre cellulaire dans un endroit hors d'atteinte, comme le coffre arrière de la voiture.
- Vous pouvez couper la tentation à la source en bloquant les textos et les appels entrants en téléchargeant gratuitement l'application mobile Mode conduite en vous rendant sur le site suivant : www.saaq.gouv.qc.ca/modeconduite

Rappelez-vous que, sauf en cas d'urgence, nul ne peut s'immobiliser sur l'accotement ou dans une voie d'entrée ou de sortie d'une autoroute.

(Source : site de la SAAQ)

LUCIE POIRIER
Responsable des relations avec la communauté
Sûreté du Québec
MRC de Pierre-De Saurel
450-743-7947 poste 111

Fabrique de la paroisse de Saint-Aimé

846, rue de l'église
Massueville (Qc) J0G 1K0
Téléphone 450 788-2203 Télécopieur 450 788-3090
Courriel : fabstaime@hotmail.ca

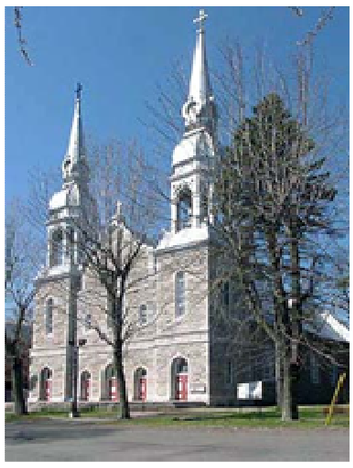

Horaire des messes :

Juin 2014 à 10h30: 1er, 15 et 22 à 10h30 et 29 juin à 9h00
Juillet 2014 à 10h30: 13 et 27 juillet

Messe tous les **mardis** à la sacristie à 8h30.

Veuillez noter que le bureau de la Fabrique est maintenant ouvert les **mardis et jeudis de 9h00 à 11h30**. Bien vouloir en tenir compte s.v.p.

Activité de financement au profit de la Fabrique de Saint-Aimé et Massueville

Le 29 juin prochain aura lieu notre brunch annuel, de 10h00 à 1300 sous la halle du Carré royal.
Pour informations téléphonez au presbytère 450 788-2203 ou Pierrette Bélisle au 450 788-2238

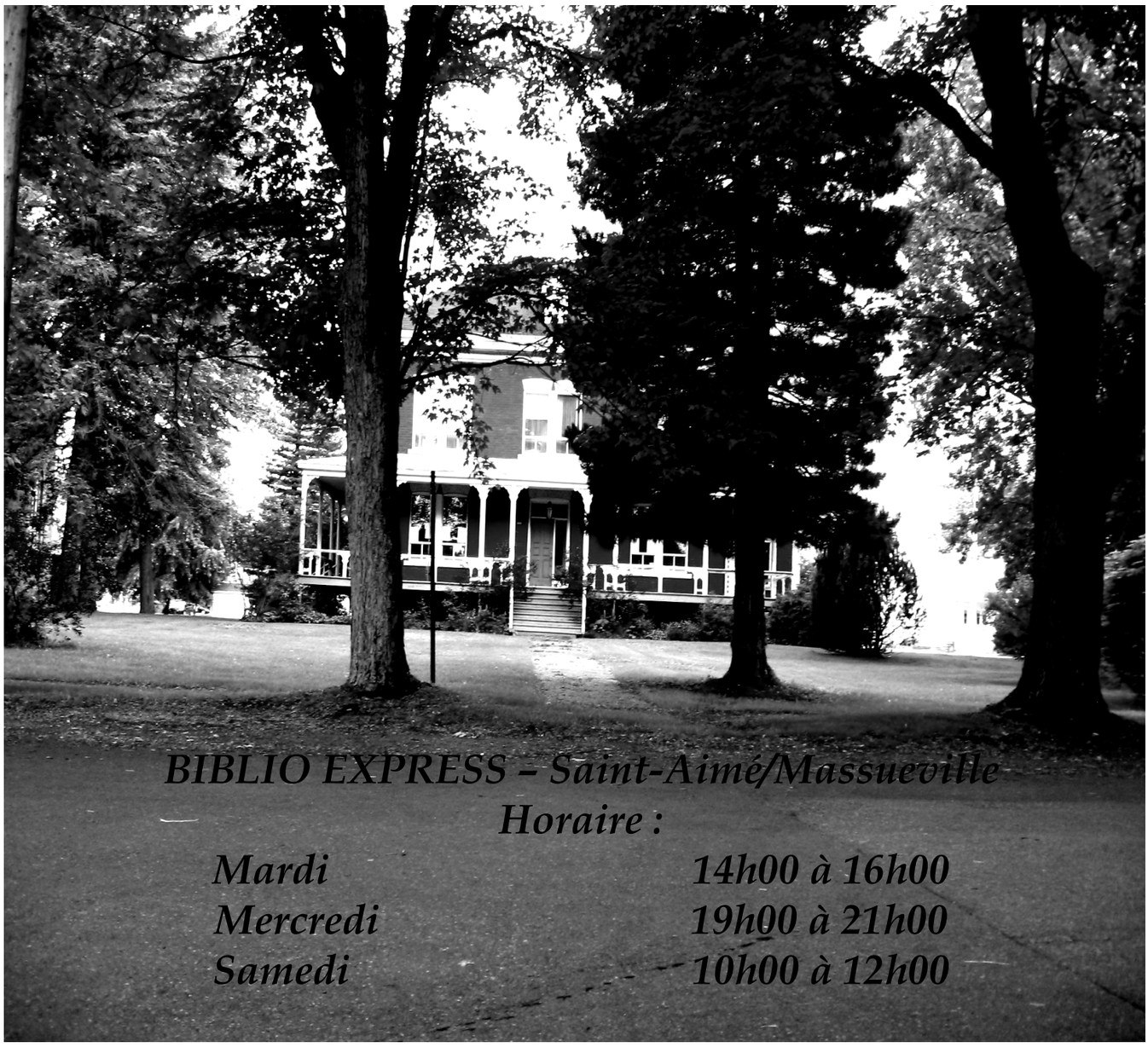

Téléphone de la bibliothèque: 450 788-3120

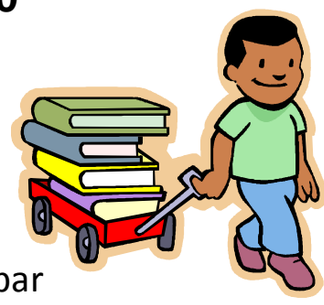

Avis de recherche: nouveaux bénévoles

Vous aimez la lecture, vous appréciez l'environnement tranquille de la bibliothèque et vous avez envie de rencontrer d'autres lecteurs passionnés ? Alors n'hésitez pas et joignez-vous à notre équipe de bénévoles. Il vous suffit de disposer de quelques heures par mois. Des responsabilités diversifiées vous attendent, selon vos aptitudes, votre horaire et vos envies.

Des personnes-ressources vous accompagnent tout au long de votre apprentissage.

Pour plus de détails, contactez Claire Montplaisir au 450 788-3120.

Site Web de la bibliothèque

Le site Web de la bibliothèque est :
http://www.reseaubiblioduquebec.qc.ca.

Dans la colonne de droite, vous pourrez lire les nouvelles de votre bibliothèque, mais aussi celles du réseau auquel nous sommes affiliés. Vous aurez l'occasion de lire des critiques complètes de livres. C'est donc un rendez-vous sur notre site Internet.

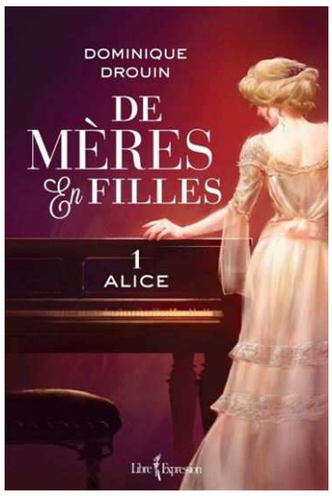

***De mères en filles*,**
Tome 1 *Alice* :
Provence, 1890. Alice Martin naît de l'union illégitime entre un homme marié et sa jeune belle-sœur. Le destin voudra qu'elle grandisse sous la garde de son père naturel et de son épouse, qui ignore tout des origines de sa fille adoptive. Perpétuellement en quête d'amour et de vérité, elle trouvera dans la pratique du piano son seul réconfort. Claudio Calvino, un immigrant italien pauvre, travaille sur le parvis de l'Opéra de Lille. Sa vie bascule lorsqu'un maestro l'entend chanter des airs populaires et lui fait une offre qu'il ne peut refuser. À quinze ans, il quitte tout pour devenir chanteur d'opéra. Ces deux destins que tout opposait ne feront plus qu'un dans une grande passion amoureuse et musicale. Alice et Claudio quitteront la France et s'établiront au Canada pour y élever leur descendance.

***Les héritiers du fleuve*,**
Tome 3 *1918-1929* :
Cette guerre, qui ne devait durer que quelques mois, se termine enfin, ramenant au pays un Léopold transformé à jamais. La maladie de Lysbeth, comme celle du petit Germain, laisse des cicatrices douloureuses, mais révèle aussi le meilleur de chacun. Tandis que la vie de Gilberte prend une tournure inattendue, Paul, Célestin, Béatrice, Lionel et leurs familles élargies connaissent autant de moments tendres que d'épisodes déchirants. Au fil des saisons, à une époque où la modernité impose des changements à la fois exaltants et inquiétants, la destinée de ces personnages attachants se déploie, pour le meilleur et pour le pire. D'une berge à l'autre du fleuve, la vie suit son cours, inexorablement.

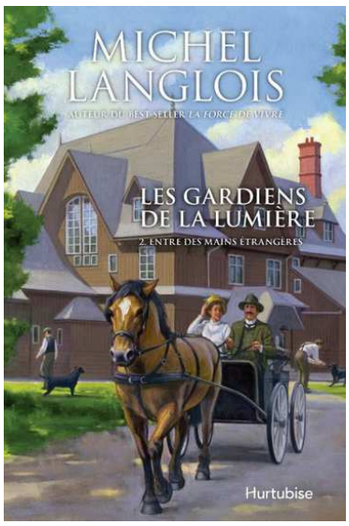

***Les gardiens de la lumière*,**
Tome 2 *Entre des mains étrangères* :
Automne 1895. Le célèbre chocolatier français Henri Menier achète Anticosti et compte bien en faire ce qu'il désire. Le directeur Georges Martin-Zédé et le gouverneur Oscar Comettant sont chargés d'apprendre aux habitants les règlements qui seront désormais en vigueur sur l'île.

Chez les Cormiers, la vie se poursuit tout en étant ponctuée de grands changements. Au fil des mois, Anticosti se transforme à un rythme accéléré, mais le village de l' Anse-aux-Fraises se vide petit à petit. Alors que le directeur Zédé se fait beaucoup d'ennemis, le gouverneur Comettant tempère colère et amertume. Décidément, rien ne sera plus jamais comme avant…

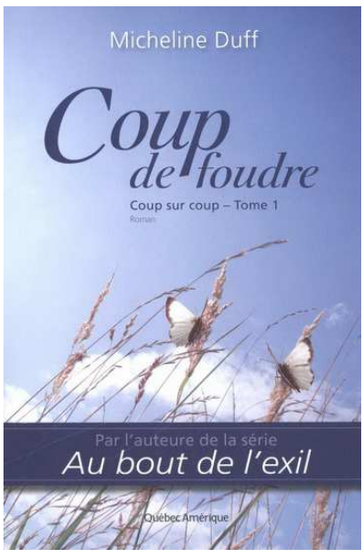

Coup de foudre

Tome 1 *Coup de foudre* :

Invitée dans un château de Suisse avec des auteurs des quatre coins du monde, la romancière Marjolaine Danserot est loin de se douter que ce périple chambardera son existence.

Pour cette femme au grand cœur et un artiste au passé ténébreux, ce séjour dans un décor enchanteur déclenchera un coup de foudre fulgurant. Cependant, quand la dure réalité les rejoindra, la distance et les obligations familiales éteindront-elles ce feu ardent ou le transformeront-elles en une authentique et formidable histoire d'amour

Mafalda intégrale 50 ans :

Les aventures de Mafalda, une petite fille plus mûre que la majorité des adultes. L'auteur, à travers ce personnage, dénonce les travers de la société, ses aberrations et ses injustices, et de manière humoristique les rend plus supportables.

****

<u>Au Profit de la Ligue de Soccer de</u>
<u>St-Louis, St-Aimé, Massueville, St-Robert</u>
St-Marcel et St-Hugues

<u>TIRAGE!</u>

<u>Certificat-Cadeau de</u>

$1000.00

Chez Costco

Le tirage aura lieu le 25 juin 2014
au centre récréatif de St-Louis à 19 heures

Les billets sont disponibles auprès de tous les joueurs au coût de $5.00 chacun

Le 22 mars 2014 avait lieu la première édition.

SOIRÉE CASINO
Ô CHALET AIMÉ MASSUE

Lors de cette soirée nous avons amassé plus de 3 000$
Nous remercions tous nos commanditaires :

Alignement Tardif
Clinique Vétérinaire Anjou
Les planchers Pro-Expert
Bonduelle d'Amérique du Nord
Les industries Aulari
Art & Jardins
Les constructions Guy Forcier
Couvre-Planchers Alain Morin inc.
Caisse Desjardins
Vidéotron St-Hyacinthe
Avon (Nathalie Desrosiers)
Restaurant Entre-Amis
Camping Le Québécois
Les Délices Campagnards
O.G. Villiard
Pro-Cuisine
Fromagerie Polyethnique
Transport JMD
Pépinière du Jasseur
Petro T des Patriotes
COOP Massueville
Serres Villiard
Avon (Catherine Émard)
Cantine du Village
Les petits délices de Ingrid
L'Ensorcelaine
Onglerie Nancy
Décapage F.G
Gilles Villiard
Kayakalo
Beaudin le Prohon
Symbiose Coiffure
Versao coiffure
Dépanneur S.G. Bardier

MERCI à tous les croupiers et bénévoles.
Sans vous, nous n'aurions pu faire de cette soirée un tel succès.
Un *MERCI SPÉCIAL* au dépanneur S.G. Bardier.
À tous les citoyens qui sont venus nous encourager.
MERCI ET À L'AN PROCHAIN.

Le CA. Ô Chalet Aimé Massue

Collecte de bouteilles

Au profit du Service de Garde Ô Chalet Aimé/Massue

DATE : Lundi le 23 juin 2014 à partir de 10h

Si vous n'êtes pas là pour la journée vous pouvez laisser vos bouteilles sur la galerie avant de votre maison et nous les ramasserons ou venir les porte à Ô Chalet. **(Heure d'ouverture : lundi au vendredi de 6h30 à 8h00 et de 15h00 à 18h00)**

Inscrivez-le dès maintenant à votre agenda !
Nous acceptons également les dons en argent.
Un énorme merci au nom des enfants !

Merci de votre implication !!

450-881-1324
280, rue Bonsecours Massueville Québec J0G 1K0

Calendrier des activités des municipalités de St-Louis, St-Marcel, St-Aimé et Massueville - 2014

JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
Toutes les municipalités Début du camp de jour le 25 juin **St-Aimé /Massueville** Fête de la St-Jean-Baptiste		**St-Louis** St-Louis en fête **Toutes les municipalités** Tour Cycliste panoramique de la Yamaska	**St-Marcel** Inscription au Zumba **St-Aimé/ Massueville** Inscription à la gymnastique douce
OCTOBRE	**NOVEMBRE**	**DÉCEMBRE**	
St-Aimé/ Massueville Fête des Récoltes Offre d'emploi pour la surveillance de la patinoire	**St-Marcel et St-Louis** Inscription au dépouillement de l'arbre de Noël	**St-Marcel et St-Louis** Dépouillement de l'arbre de Noël **St-Marcel** Inscription au Zumba **St-Aimé/ Massueville** Inscription gymnastique douce	

Veuillez consulter votre journal municipal afin d'avoir les dates précises des événements. Pour de plus amples informations ou pour suggérer des activités, n'hésitez pas à contacter Marie-Soleil Gaudreau, agente en loisir pour les municipalités de St-Louis, St-Marcel, St-Aimé et Massueville au 450 788-2215.

BINGO DE LA ST-JEAN BAPTISTE
DE SAINT-AIMÉ ET MASSUEVILLE

Jeudi le 19 juin 2014 à 19h00
Sous la halle au parc du Carré Royal à Massueville

2 500 $ en prix

Nous vous attendons nombreux
Bienvenue à tous!

Informations : Lucille Bernier
Tél : 450 788-2161

Bienvenue !

Entrée gratuite sur le site du carré Royal de Massueville durant les festivités

Jeudi, 19 juin

19h00 **Bingo 2500 $ en prix** (18 ans et plus)
Pour info: Lucille Bernier 450-788-2161
Lic 201405014340-01

Vendredi, 20 juin

10h30 à 11h30 **Inscription Pétanque**
5$ / personne Bourse : selon inscriptions
Pour info: Yvonne Lamothe

12h00 **Début du tournoi de pétanque**
à Yvonne et Louis

21h00 **Orchestre Vision R**

Restauration et rafraîchissements sur place, toute la fin de semaine.
Café de la Place Réal St-Pierre

Club de chevaux d'attelage MRC

Tous les membres sont invités à prendre part à notre traditionnelle parade le 22 juin à 14h

AVIS IMPORTANT
Il est interdit d'apporter des breuvages, des contenants de verre, des animaux et enfants sans surveillance !

Samedi, 21 juin

10h00 **Poker Run dans le parc**
20$ par participant

10h00 **Inscription du Rallye auto amical**
1er départ à 10h45 dans le parc, coût 20$ l'auto
Max 2 pers./auto, sinon pénalité

10h00 **Pratique de boîte à savon**

11h00 **Départ course boîte à savon**
Prix de participation 450 788-2154
Si mauvais temps : annulé

12h00 **Soupe populaire**
Sous la Halle

12h00 **Animation sur place pour enfants**
Jeux gonflables, maquillage

12h30 **Exposition autos modifiées**
Auto drag

11h à 12h **Inscription Tournoi de washer**
10$/équipe

13h00 **Tournoi de washer**

20h00 **Inscription des chars allégoriques**

21h00 **Parade illuminée à Raymond**
Départ: Viande Richelieu

22h00 **Les mouches du capitaine**

Dimanche, 22 juin

10h00 **Salut au drapeau**

10h30 **Messe sous la halle**

12h à 17h **Jeux gonflables**

13h00 **Inscription des chars allégoriques**

14h00 **Défilé traditionnel**

16h00 **Après-midi Folklorique**
- **Francis Joyal**
- **Groupe "Retour aux sources"**

PLAISIR GARANTI

17h30 **Souper Gibelotte Traversy**

20h00 **Flash Back**

21h00 **Nomination de la Reine**

22h30 **Feu d'artifices rue Varennes**
Entre la Halle et le camping

23h00 **Remise des prix pour chars allégoriques**

Tirage des prix des billets de la St-Jean

1er Prix:	$1000.00
2e Prix:	$500.00
3e Prix:	$250.00
4e Prix:	$100.00

1h00 **Fin des festivités 2014**

Yvon Daunais

Musique continuelle du vendredi au dimanche

Veuillez prendre note que toutes les activités ont lieu beau temps, mauvais temps.

Activités du club FADOQ – 2014

Juin	Juillet	Août
1er juin Dîner pour la fête des mères et des pères au local du club **11 juin** Bingo au local du club à 19h00	**2 juillet** Activités à 13h00 et souper sous la Halle du Carré Royal **9 juillet** Bingo au local du club à 19h00	**13 août** Bingo au local du club à 19h00 **20 août** Épluchette de blé d'Inde au local du club
Septembre	**Octobre**	**Novembre**
10 septembre Bingo au local du club à 19h00 **21 septembre** Dîner et renouvellement des cartes de membre au club	**8 octobre** Bingo au local du club à 19h00 **15 octobre** Activités à 13h00 et souper au club **26 octobre** Tournoi de whist à 13h00 au local	**12 novembre** Bingo au local du club à 19h00 **19 novembre** Activités et messe à 13h00 et souper au local du club
Décembre	**Informations :**	
5 décembre Souper des fêtes **10 décembre** Bingo au local du club à 19h00	**Pierrette Champagne** **Tél : 450 788-2576**	fadoq région Richelieu-Yamaska Club Massueville-Saint-Aimé

35e anniversaire de sacerdoce de l'abbé Benoit Côté

Samedi le 14 juin à 16 h nous aurons le plaisir de souligner le 35e anniversaire de sacerdoce de l'abbé Benoit Côté, notre bon curé, que nous apprécions tant. Pour souligner cet événement, tous les citoyens sont invités à venir participer à la messe et au repas communautaire qui suivra a l'église de Saint-Marcel.

Soyez au rendez-vous!

Réservation obligatoire pour le repas
Cout: 20.00$ par personne
Info : Odette 450 794-2702 ou odettelc@gmail.com

Brunch Annuel

AU PROFIT DE LA FABRIQUE DE ST-AIMÉ

Dimanche 29 juin 2014

BRUNCH ANNUEL

De 10h00 à 13h00

- Sous la halle du Carré Royal

TIRE DE MINI-TRACTEUR

De 14h00 à 17h00

- Sur le terrain de l'ancien couvent

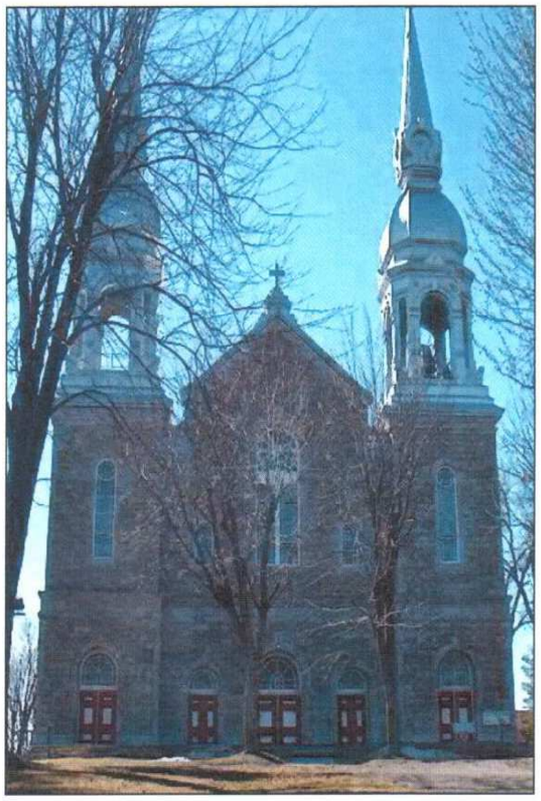

COÛT POUR LE BRUNCH

- Adulte : 18$00
- Prévente : 15$00
- Enfant de 6 à 12 ans : 6$00
- 5 ans et moins : Gratuit

COÛT POUR LES TIRES : 8$00

POUR INFORMATION

BRUNCH :

Presbytère :	450 788-2203
Pierrette Belisle :	450 788-2238

TIRE DE MINI-TRACTEUR :

Luc Nadeau:	450 788-2674

Association des Aidants(es) Naturels(les) du Bas-Richelieu
55, Place Fillion, Sorel-Tracy (Québec) J3P 7Z7
Téléphone : (450) 730-0880 Télécopieur : (450) 730-0542
Courriel : direction.aanbr@videotron.ca

L'Association des Aidants(es) Naturels(les) du Bas-Richelieu est un organisme sans but lucratif œuvrant dans la région de Sorel-Tracy depuis 1999 et offrant divers services aux aidants naturels afin de les accompagner dans leur rôle auprès de leur proche.

Accueil, écoute, support et référence

Être aidant naturel n'est pas un rôle de tout repos, vous pouvez vivre des moments où les émotions vous submergent, où votre énergie se renouvelle difficilement, où vous sentez que vous avez besoin d'aide, contactez-nous, nous sommes là pour vous aider!

Dîners mensuels - Conférences

Le 3ème mercredi de chaque mois, à compter de 11h30, nous vous accueillons à nos locaux pour prendre un repas en toute convivialité afin de vous permettre d'échanger avec des gens qui vivent une situation similaire à la vôtre. Le coût du repas est de 8,00$.

Des conférences portant sur des thèmes qui vous touchent vous sont offertes gratuitement à la suite du diner mensuel.

Formations

À chaque saison, des formations vous sont offertes afin de vous outiller dans votre rôle d'aidant et vous permettre de suivre un sentier où vous pourrez vous épanouir.

Cafés-rencontres / Déjeuners-causeries

Débutant à l'automne, à raison d'une fois par mois (horaire à déterminer). Ces rencontres se veulent un lieu de détente, d'échange et de soutien afin de contrer l'isolement et favoriser des liens entre des gens qui vivent une situation similaire. C'est une belle occasion de se rendre compte que l'on n'est pas seul, de partager des trucs ou des astuces, de se ressourcer et d'améliorer sa qualité de vie.

Services de répit

Vous pouvez avoir accès gratuitement à des services de répit à domicile ou en halte-répit.

Une accompagnatrice compétente peut aller chez vous à chaque semaine, accompagner votre proche afin que vous puissiez avoir quelques heures de répit, juste pour vous!

Quant à la halte-répit, elle accueille des personnes âgées en perte d'autonomie le mardi de 12h30 à 16h30 (en juin, une seconde halte-répit sera offerte le jeudi de 9h00 à 16h00), des animatrices expérimentées sont sur place afin de stimuler leurs capacités par diverses activités.

Contactez-nous pour vous informer ou vous inscrire!
Aidez-nous à vous aider… nous sommes là pour vous!

Une belle rencontre au cœur de notre municipalité…

Programmation : 10e édition de Saint-Ours en fête les 18 au 20 juillet 2014

Vendredi 18 juillet :

- 20 h : soirée de danse avec **Yvon Daunais** (entrée libre)

Samedi 19 juillet :

- 8 h 30 : déjeuner continental et conférence sur l'histoire de Saint-Ours présentée par **Patrick Péloquin** Enseignant en histoire et membre de la Société historique Pierre-de-Saurel (coût d'entrée)
- 10 h – 17 h : artisans (bijoux, peinture, accessoires déco, tabliers, lampions, savons, vitrail, peinture sur bois, foulards, poterie, etc.)
- 10 h : kiosques de la Maison Nationale des Patriotes
- 13 h à 17 h : jeu d'enfants à la **Place de l'enfance Desjardins**
- 18 h : souper champêtre préparé et servi par le **restaurant L'Ours qui Bouffe** (réservation requise, 35 $)
- 21 h : spectacle rétro et danse sous le chapiteau avec le **Black Magic Band** (15 $ pour le spectacle seulement, entrée 21 h)

Dimanche 20 juillet :

- 10 h 30 : messe en grégorien à l'église de Saint-Ours
- 10 h – 17 h : Artisans
- 11 h 30 : Brunch servi par le **restaurant L'Ours qui Bouffe**
- Kiosques de la Maison Nationale des Patriotes
- 13 h à 17 h : jeu d'enfants à la **Place de l'enfance Desjardins**
- 13 h 30 à 15 h : spectacle de **Retour aux sources** (entrée libre)
- 15 h 30 à 17 h : spectacle de **Gilles Salvas** (entrée libre)

★ **Renseignements** : Fabrique de Saint-Ours : 450 785-2223

Encore plus d'activités gratuites pour toute la famille :

Saint-Ours est en Art

- 5e édition de l'expo-concours Saint-Ours est en Art sous le thème « **Mon jardin à moi** »
- L'église de Saint-Ours devient Galerie d'art du 21 juin au 27 juillet 2014
- L'exposition sera ouverte gratuitement au public entre 13h et 16h du vendredi au dimanche

Mémoires de Saint-Ours

- Exposition de photos anciennes au sous-sol de la sacristie
- Visite guidée de l'église
- **Circuit patrimonial (à pied ou en calèche)**

★*D'autres activités sont à prévoir*

Canadian Heritage Patrimoine canadien Canada
ArcticGardens ArcelorMittal
restaurant L'Ours qui Bouffe 2273, ch. des Patriotes, St-Ours 450 785-2311
Épicerie Arpin & Fils
Guy Laperle Entrepreneur électricien inc.
Fonderie Laperle
Fermes J.N. Beauchemin et fils inc.
Desjardins Caisse Centre du Bas-Richelieu
ebi
RioTinto

Émondage Séquoia inc.

- Émondage
- Élagage
- Abattage
- Essouchage
- Haubanage
- Taille d'arbres fruitiers
- Taille haie de cèdres

Cell. : 450-494-1073

7995750 Canada inc

CANTINE DU VILLAGE MASSUEVILLE

201, rue Bonsecours, Massueville J0G 1K0

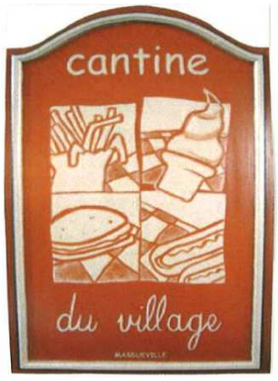

450 788-2447

Nouveau menu 2014

Spécial du jour du lundi au vendredi

Heures d'ouverture

Ouvert du lundi au dimanche

10h00 à 22h00

Livraison gratuite à Massueville et St-Aimé

St-Marcel, St-Louis: 3 $

Yamaska, St-Robert et St-David: 5 $

La Coop
Covilac

640, RUE ST-PIERRE
MASSUEVILLE
450-788-2122

VOUS Y TROUVEREZ SUR PLACE :

- **Moulées laitières, bovines, avicoles, porcines et équines;**
- **Moulées diverses (lapin, chat, chien).**
- **Ripe**
- **Grains ronds et cassés**
- **(Nouveauté) Produits de quincaillerie**

Desjardins
Caisse Centre
du Bas-Richelieu

Téléphone : **450 746-4646**
Télécopieur : 450 785-2380
desjardins.com

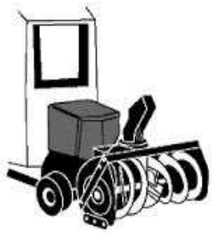

Gilles Villiard

- Déneigement incluant accès à votre propriété avec équipement approprié;
- Déneigement de toitures;
- Tonte de pelouse, déchaumage et préparation de jardin avec rotoculteur;
- Service de ramonage de cheminées.

Estimation gratuite!

Gilles Villiard 450 788-2426
Cellulaire : 450 561-3536

LES SERRES
Pierre-Luc Villiard

technicien en horticulture ornementale
400, rang Saint-Yves
Saint-Aimé (Québec) J0G 1K0
Tél. : 450 788-2361
Téléc. : 450 788-2131
Courriel : plvilliard@hotmail.com

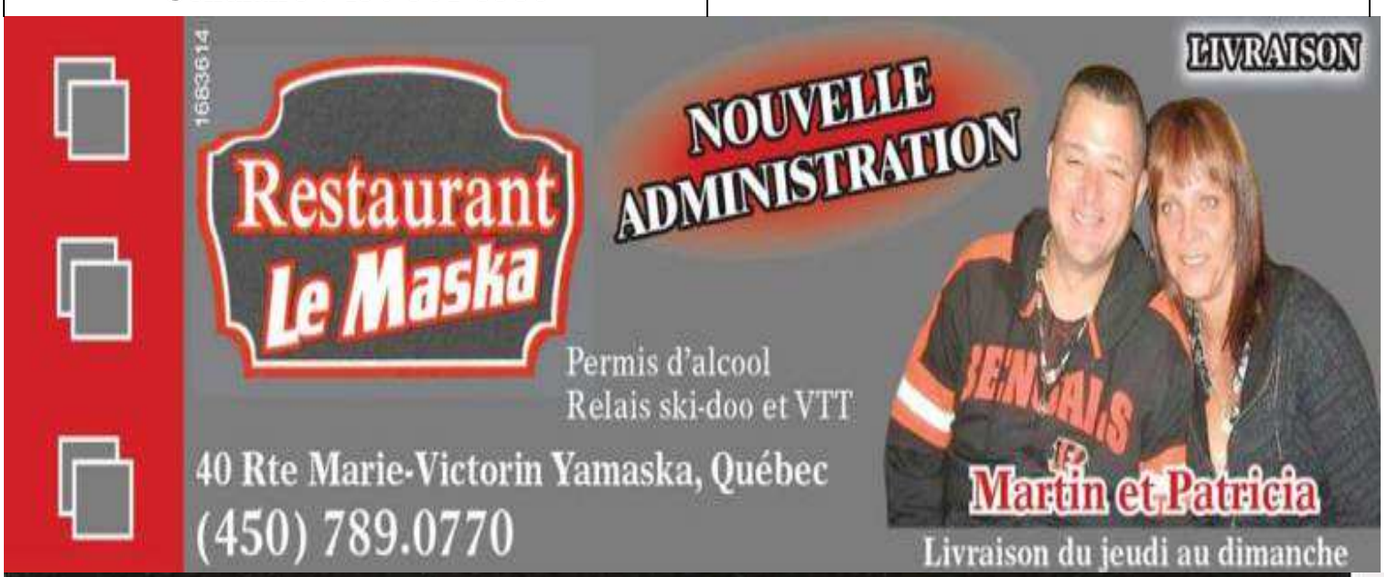

FG Décapage

Estimation gratuite!!

-Meubles
-Restauration boiserie
-Cuisine
-Escalier
-Salle de bain

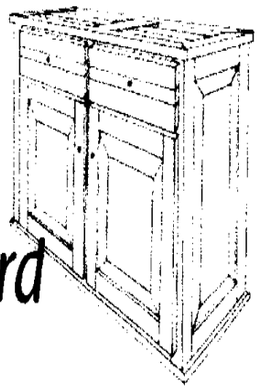

François Girouard
450.501.4709 CELL

Les couvre-planchers
ALAIN MORIN
Vente et installation

- Tapis
- Prélart
- Céramique
- Plancher chauffant FLEXTHERM

742, rue Saint-Édouard
Saint-Jude (Qc) J0H 1P0
Téléphone : 450 792-2007
Télécopieur: 450 792-2443

Entreprise d'électricité
Gilles Pelosse inc.

Service – électricité générale

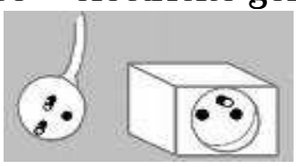

924, rue Varennes
Massueville (Québec) J0G 1K0
450 788-2612

GUY CLOUTIER enr.
R.B.Q. : 8359-9282-05
Massueville 450 788-2051
Cell : 450-880-0670

- Déchaumage
- Tonte de gazon
- Abattage d'arbres et émondage
- Ramonage et pose de cheminée
- Recouvrement de toit (en bardeau)
- Location d'outils
- Peinture extérieure
- Déneigement, estimation gratuite, résidentiel et commercial

Nouveau à Massueville !

Vous aimez la musique et désirez en jouer pour votre plaisir!

Je me ferais un plaisir de vous enseigner le piano ou l'orgue à domicile ou chez moi à un prix abordable.

Pour informations, contactez Thérèse au 450 788-2285

ANIMATION
Partout au Québec

Rêve Magique
Vraiment plus qu'une illusion!

Spectacle de Magie

avec

PRINCESSE GENEVIÈVE
Magicien ZIP ZAP

514 952 9992

www.RêveMagique.ca